

A Mesdames les Directrices,
A Messieurs les Directeurs
des établissements sanitaires
publics, ESPIC et privés
d'Auvergne-Rhône-Alpes

Bron, le mardi 15 novembre 2016,

OBJET : CULTURE ET SANTÉ – VOLET HÔPITAL
APPEL A PROJETS ANNUEL 2017

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

J'ai le plaisir de vous faire parvenir les **documents de l'appel à projets annuel Culture et Santé 2017**, qui s'inscrit dans le cadre de la convention régionale 2016-2022 tripartite entre l'Agence régionale de santé, la Direction régionale des affaires culturelles et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Inscrit dans le cadre du programme national Culture et Santé du ministère de la Culture et de la Communication et du ministère de la Santé et des Sports, ce programme régional est fondé sur **un partenariat privilégié entre une institution hospitalière, une structure culturelle et une ou plusieurs équipes artistiques**. Une cinquantaine d'établissements sanitaires, et une centaine d'acteurs culturels, intègrent chaque année cette démarche et constituent un réseau dynamique. Vous pouvez consulter le cadre de mise en œuvre de ce dispositif en consultant le cahier des charges ci-joint ou en vous connectant aux sites internet de l'ARS, de la DRAC, ou encore d'interstices.

Seuls les établissements hospitaliers sont éligibles au présent appel à projets annuel. Toutefois, dans la dynamique actuelle de décloisonnement du système de santé, de prise en charge globale et de recentrage autour de la question du parcours des personnes, les candidatures offrant des opportunités de **collaborations entre établissements hospitaliers et structures médico-sociales seront regardées avec un grand intérêt**. **Les comités locaux et les communautés hospitalières de territoires peuvent également candidater**.

La date butoir de dépôt des candidatures auprès de l'ARS, uniquement par courriel, est fixée au lundi 16 janvier 2017 afin de permettre une notification officielle aux établissements dès le mois d'avril.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez me contacter. InterSTICES est une association missionnée par l'ARS, la DRAC et la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la coordination du dispositif *Culture et Santé* en région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle fédère par ailleurs les porteurs de projets pour une mutualisation des expériences, et organise chaque année des formations.

Je vous invite par ailleurs à vous rapprocher du comité local *Culture et Santé* de votre territoire, qui présentera votre projet lors de la commission régionale d'instruction. Cette condition ne s'applique pas aux Départements de l'ex Auvergne où ces comités sont en cours de constitution.

Nous vous rappelons par ailleurs que depuis l'année dernière un appel à projets annuel à destination des établissements et services du secteur médico-social est en place. Si vous ne souhaitez pas directement porter un projet pour le compte de votre établissement, un partenariat avec ce secteur peut également se penser.

En vous invitant à venir élargir et enrichir le réseau régional *Culture et Santé* en participant à cet appel à projets,

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Pour

Patrick VANDENBERGH, ARS Auvergne-Rhône-Alpes

Benoît GUILLEMONT, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

Lionel CHALAYE, Région Auvergne-Rhône-Alpes



Séverine LEGRAND
Directrice de l'association interSTICES
Chef de projet Culture et Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Réf : B-SL-211016-040

Dossier suivi par :

Séverine Legrand, directrice

04 81 92 56 27

severine.legrand@interstices-rhonealpes.fr

Pièces jointes :

Cahier des charges

Dossier de candidature

Fiche d'identification

Formulaire bilan

Programme Culture et Santé Auvergne-Rhône-Alpes - Historique et structuration

Composition de la commission régionale Culture et Santé – volet Hôpital

Interstices - Présentation

Interstices - Flyer